Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
REÇU le : 02 OCT. 2024
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE NORD

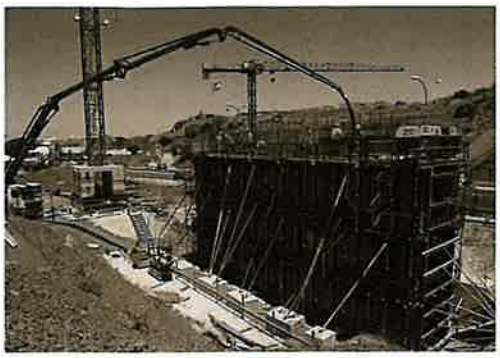

CERTIFIE EXECUTOIRE
CONFORMÉMENT A
L'ARTICLE 204
DE LA LOI 99-209

RECONSTRUCTION OUVRAGE WIDA DI

Schéma Organisationnel du Plan Assurance Qualité

Maître d'ouvrage : PROVINCE NORD
Maître d'œuvre : DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU FONCIER (DAF)

SOMMAIRE :

INTRODUCTION : 3

I. ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE 4

II. DOCUMENTS DE REFERENCE 5

A. DOCUMENTS GENERAUX 5

B. DOCUMENTS PARTICULIERS 5

III. ORGANISATION DE L'AFFAIRE 6

IV. GESTION DES DOCUMENTS D'EXECUTION 7

A. SYNOPTIQUE DE FONCTIONNEMENT DES ETUDES D'EXECUTION : 7

B. MAITRISE DES DOCUMENTS D'EXECUTION : 8

V. PERSONNELS AYANT EN CHARGE LA DEMARCHE QUALITE 9

VI. MISE EN ŒUVRE DU PLAN ASSURANCE QUALITE 11

VII. PROCEDURE D'EXECUTION DE LA DEMOLITION DE L'OUVRAGE EXISTANT 15

VIII. MOYENS DE MAITRISE OPERATIONNELS 17

A. LE GUIDAGE GPS : 17

B. LA FORMATION CONTINUE : 18

C. CONFORMITE DU MATERIEL ET APTITUDE DES CHAUFFEURS : 18

IX. TRAITEMENT DES NON-CONFORMITES 19

Conclusion 21

Annexes 22

Annexe 1 : Fiche de Non Conformite 23

Annexe 2 : Formulaire de demande d'agrément 24

Annexe 3 : Journal de chantier : 25

Annexe 4 : Fiche d'autocontrôle (exemple) 26

La présente note est la propriété exclusive de DUMEZ GTM Calédonie. Sa diffusion est contrôlée et elle ne peut être utilisée, reproduite ou communiquée, même partiellement, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable écrit de DUMEZ GTM Calédonie.

INTRODUCTION :

Depuis juillet 2010, DUMEZ GTM Calédonie s'est engagée dans la mise en place d'une démarche qualité dont l'objectif premier était d'améliorer l'organisation et le fonctionnement interne de l'entreprise.

Toutes les forces de la société se sont ainsi engagées dans l'atteinte de 2 objectifs essentiels :

- **la satisfaction clients**
- **l'amélioration continue**

Depuis juillet 2012, l'entreprise DUMEZ GTM Calédonie est titulaire de la certification ISO 9001. L'obtention de cette certification constitue à la fois une véritable reconnaissance de notre savoir-faire et un gage de confiance pour nos clients. En 2015, cette certification est renouvelée.
En 2018, à l'issue d'un audit approfondi de l'ensemble des processus de l'entreprise mené en juillet, l'organisme indépendant DNV nous a attribués la certification ISO 9001 : 2015 (nouvelle version du référentiel ISO 9001).

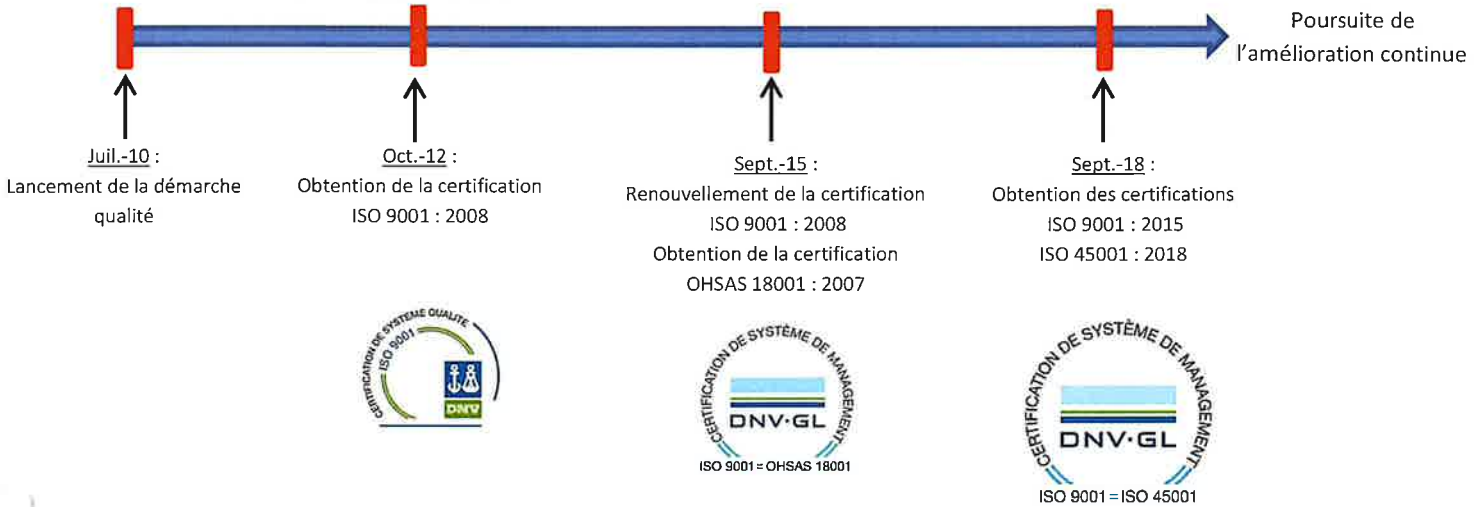

Photos : Jean-Noël PEZANT, auditeur de certification agissant pour le compte de l'organisme DNV Business Assurance, signe et remet le certificat à Stéphane RIOT, Directeur Général de DUMEZ GTM Calédonie (Octobre 2012)

Notre certificat ISO 9001, notre manuel qualité-sécurité ainsi que l'engagement de la direction en matière de qualité et de sécurité sont annexés à cette note.

I. ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

Je soussigné, Laurent Emmanuel DIEU, agissant en qualité de mandataire du marché pour le compte de l'entreprise DUMEZ GTM Calédonie, m'engage à mettre en œuvre lors de l'exécution des travaux une **démarche qualité** s'appuyant sur les données indiquées dans le présent **Schéma Organisationnel du Plan d'Assurance Qualité,** conformément aux dispositions du DCE.

A Nouméa, le 18/12/2023

DUMEZ-GTM CALEDONIE
SAS au Capital 497 196 200 XPF
330 894 R.C.S. Nouméa
Laurent-Emmanuel DIEU
Président Directeur Général

Laurent Emmanuel DIEU
Président Directeur Général

II. DOCUMENTS DE REFERENCE

A. DOCUMENTS GENERAUX

- CCAG
- CCTG
- Fascicules du CPC

La présente affaire a été chiffrée suivant les normes citées dans le CCTP. L'application des nouvelles normes, dans le cas où elle serait exigée par le client ou la maîtrise d'œuvre en phase travaux, est susceptible d'impacter l'offre de base. Il en serait de même si une norme venait à changer de version entre le moment de l'étude et le début des travaux.

B. DOCUMENTS PARTICULIERS

Liste des documents du marché :

- Acte d'engagement
- RCP
- CCAP
- CCTP
- BPU
- DE

Autres documents de référence particuliers :

- Diagnostique amiante
- Plans et coupes

III. ORGANISATION DE L'AFFAIRE

La passation éventuelle du marché sera traitée

☒ en nom propre

☐ en groupement

Personne responsable de la qualité de la mission : Laurent Emmanuel DIEU

IV. GESTION DES DOCUMENTS D'EXECUTION

A. SYNOPTIQUE DE FONCTIONNEMENT DES ETUDES D'EXECUTION :

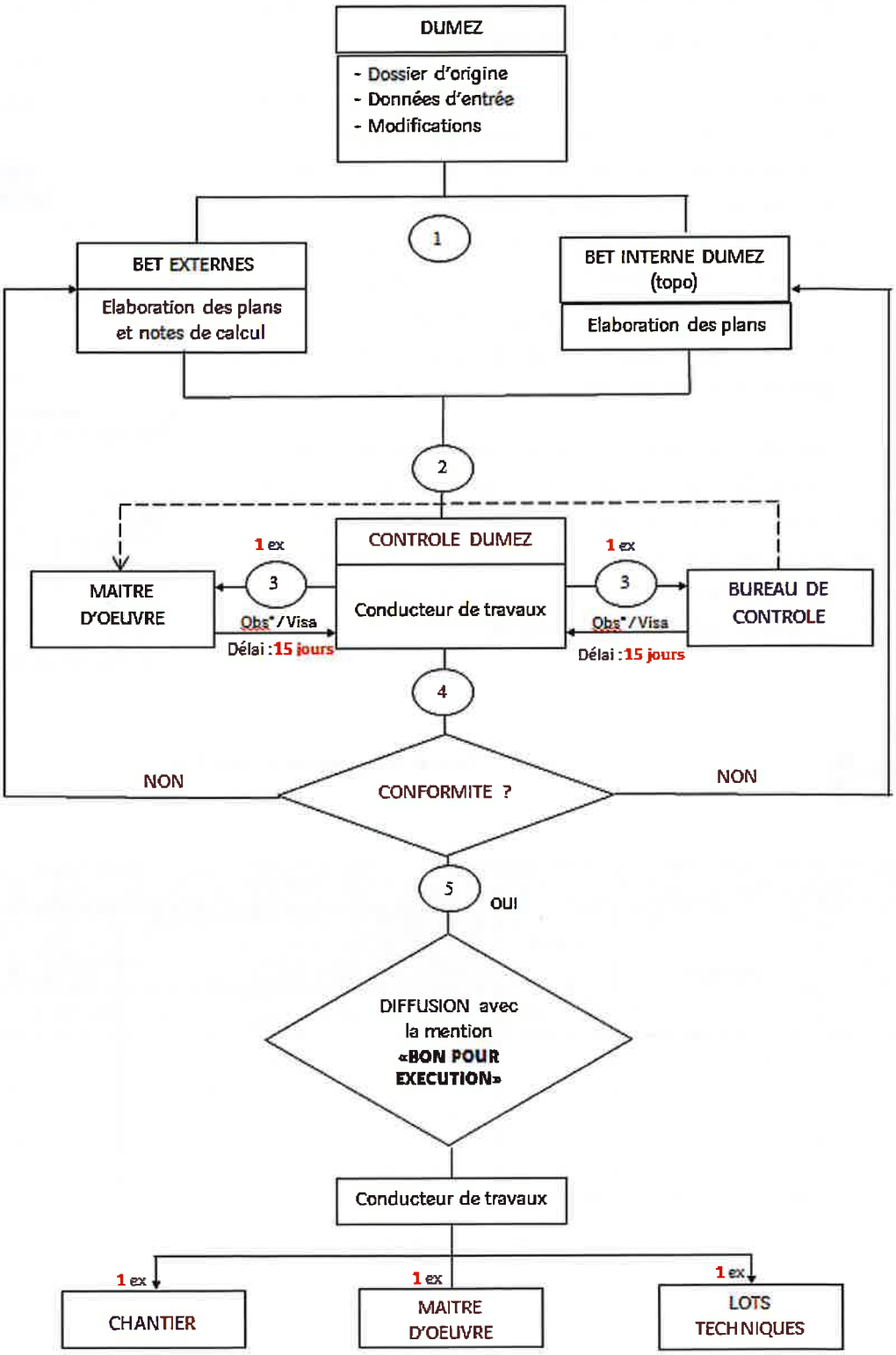

B. MAITRISE DES DOCUMENTS D'EXECUTION :

La maîtrise des documents d'exécution est indispensable à la réussite de l'opération. Il est important de pouvoir s'assurer à tout moment que les documents utilisés sont bien les derniers en vigueur. A ce titre, plusieurs dispositifs sont déployés :

- tout document émis sera muni d'un cartouche au format type DUMEZ et sera référencé suivant notre nomenclature interne, ceci afin que l'ensemble des documents soit aisément identifiable par tous.
- un tableau de suivi des documents d'exécution sera mis en place et permettra de suivre les diffusions et validations des différents documents. Ce tableau de suivi des plans accompagnera toute diffusion de plans à la fois en interne et en externe

En outre, dans la mesure où nous utilisons les techniques de guidage par GPS de nos engins, nous devons nous assurer que les données utilisées par les opérateurs d'engin sont bien les dernières versions à jour. Une procédure « maîtrise des fichiers de guidage » décrit les dispositions internes qui nous permettent de satisfaire cette exigence.

PROVINCE SUD

COMMUNE DE YATE

SUPPORT MINIER
GESTION DES VERSES

MAITRISE D'OUVRAGE — ENTREPRISE — MAITRISE D'OEUVRE

VALE NOUVELLE CALEDONIE

DUMEZ GTM CALEDONIE

ORGANISATION AVEC SYSTEME DE MANAGEMENT CERTIFIE PAR DNV

GINGER LSTP Nouvelle Calédonie

S.M.L.T.
PLAN DE TERRASSEMENT

DOCUMENTS DE REFERENCE

ECHELLE : 1/350

PLAN N° :

MISES A JOUR ET MODIFICATIONS

Cartouche type

Suivi des documents d'exécution

DOC TVX 02
sept-10
V.0

CHANTIER

Indice xx Edition du : 24/05/2016

DIFFUSION DOCUMENTS											
N°	DESIGNATION	INDICE		CTX	chantier	Maître d'œuvre logo		BUREAU DE CONTRÔLE logo			
		n°	date	date réception	date diffusion	date diffusion	Avis	date diffusion	N° PV	date	Avis

Trame du tableau de suivi des documents d'exécution

V. PERSONNELS AYANT EN CHARGE LA DEMARCHE QUALITE

Les missions en matière de maîtrise de la qualité sont définies de la façon suivante :

Directeur

- Définit la politique qualité et les objectifs qualité/sécurité
- Met à disposition les moyens nécessaires à l'application du Système de Management de la Qualité
- S'engage à obtenir la qualité requise envers le client

Responsable QSE

- Pilote le Système de Management de la Qualité de DUMEZ
- Etablit, en participation avec le directeur d'exploitation, les chefs de secteur et les conducteurs de travaux les actions correctives et / ou préventives afférentes aux non-conformités répétitives

Bureau d'étude technique

- Etablit tous les documents nécessaires (notes de calcul, plans d'exécution) aux travaux de réalisation des ouvrages conformément au référentiel défini
- Obtient leur validation par l'obtention des visas sans réserve valant « Bon pour exécution » et / ou des visas « Bon pour exécution » des organismes désignés.
- S'assure de la présentation des documents suivant les exigences spécifiées ou règles en usage dans la profession.

Directeur d'exploitation

- Est responsable devant le maître d'ouvrage du respect du marché
- Assure au directeur de travaux les moyens nécessaires à l'orientation et à la conduite des opérations
- S'assure de la bonne mise en œuvre du contrôle externe dès la mise au point du PAQ
- Représente l'entreprise auprès du maître d'œuvre pour toutes les questions financières, contractuelles et techniques
- Organise en unité autonome le chantier placé sous sa responsabilité
- Définit l'organisation générale du chantier et notamment :
  - Ses moyens en personnel et matériel
  - Le recours aux fournisseurs et aux sous-traitants
  - Sa planification globale

Chef de secteur

- Responsable par délégation de l'activité commerciale
- Responsable du respect des procédures internes Dumez
- Dès ouverture du dossier Travaux, chargé de le transmettre au directeur ou conducteur de travaux

Conducteur de travaux

- Etablit en participation avec les chefs de chantier la méthodologie et la planification des travaux et détermine les moyens et les procédures techniques d'exécution particulière
- Etablit le plan de contrôle en partenariat avec la responsable qualité
- Rédige le PAQ et le PPSPS en partenariat avec les responsables qualité et HSE
- Etablit les spécifications des contrats et des commandes

- Garantit l'application du Système de Management de la Qualité et de la Sécurité sur le chantier
- S'assure de la conformité du matériel et des approvisionnements aux spécifications
- S'assure de l'accueil et de la formation du personnel aux postes de travail
- S'assure du traitement des non-conformités et réserves.
- Assure l'astreinte téléphonique permanente

Chef de chantier

- Participe à l'élaboration de la méthodologie et de la planification des travaux, ainsi qu'à la détermination des moyens, et des procédures techniques d'exécution particulière
- Veille à l'application du PAQ et du PPSPS
- Assure l'accueil et la formation du personnel aux postes de travail
- Assure l'implantation des ouvrages en partenariat avec le service topographie
- Vérifie la conformité du matériel aux spécifications
- Vérifie la conformité des approvisionnements aux spécifications de la commande
- Etablit les rapports journaliers (modèle fourni en annexe au présent SOPAQ)
- Veille au respect des consignes de sécurité et tient à jour les registres obligatoires
- **Assure le respect et le suivi du plan de contrôle**

Chef d'équipe

- Respecte et fait respecter les consignes de sécurité
- Met en application les plans d'exécution
- **Réalise les autocontrôles relatifs aux tâches dont il a la responsabilité**

Ouvrier

- Respecte les consignes de sécurité

Le topographe de chantier

- Effectue les levés TN
- Effectue les implantations du projet
- Effectue les levés destinés à l'élaboration des plans de récolement

Le service matériel

En relation directe avec le responsable du chantier, il participe à l'organisation en recherchant les engins nécessaires à l'exécution des tâches et en assurant leur bon fonctionnement.

VI. MISE EN ŒUVRE DU PLAN ASSURANCE QUALITE

Période de préparation

REDACTION DU PLAN ASSURANCE QUALITE

Bien au-delà de la réponse aux obligations contractuelles, le PAQ constitue l'engagement de l'équipe travaux à satisfaire les exigences et objectifs d'excellence opérationnelle souscrits par Dumez

- **Rédaction** : Directeur de travaux
- **Analyse normative et vérification** : Responsable qualité
- **Approbation** : Directeur d'exploitation

Le PAQ comporte :

- **Une note d'organisation générale**
- **Les procédures d'exécution intégrant :**
  - une analyse des risques qualitatifs
  - le plan de contrôles avec mention des contrôles internes / externes, **points critiques et points d'arrêt[2]**
  - objectifs à atteindre et tolérances d'exécution
- **Les documents de suivi des contrôles**

Suivi de l'exécution

LE CONTROLE INTERNE

Opérations de surveillance, vérification et essais exercés sous l'autorité du responsable de l'exécution

- **Chef de chantier**
- **Chefs d'équipe**

Formalisation du contrôle interne :

- Journal de chantier
- Fiches d'autocontrôle
- Plans traçabilité

LE CONTROLE EXTERNE

Opérations de surveillance, vérification et essais exercés sous l'autorité d'un responsable indépendant du chantier, mandaté par l'entreprise

- **Contrôle topographique :** service topo DUMEZ GTM Calédonie
- **Contrôles laboratoire :** LBTP ou autre prestataire soumis à l'agrément du MOE

Formalisation du contrôle externe :

- Plans de levé
- Rapports d'essais (suivi géotechnique)
- Rapports d'essais sur matériaux
- Rapports d'essais béton

LES VISITES QUALITE

Elles permettent de s'assurer que les dispositions du PAQ sont respectées

Responsable qualité

Quelques points vérifiés dans le cadre des visites qualité :

- Réalisation et formalisation des contrôles internes et externes
- Existence d'une synthèse des contrôles réalisés
- Suivi des documents d'exécution
- Suivi du matériel topographique utilisé sur le chantier

Aplomb d'un voile

Contrôle de niveau

Confection d'éprouvettes béton pour essais de résistance à la compression

Mesure de la consistance du béton

Maître d'ouvrage : PROVINCE NORD
Maître d'œuvre : DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU FONCIER (DAF)

Les procédures d'exécution ci-après seront intégrées au Plan Assurance Qualité :

- Travaux d'implantation
- Terrassements (Remblais contigus, couche de forme, remblais de substitution ...)
- Protection anti-corrosion des tubes métalliques pour fondations profondes
- Démolition de l'ouvrage existant
- Mise en œuvre des enrochements
- Déviations

Chaque procédure d'exécution comprendra un plan de contrôle.

Le plan de contrôle général ci-après est présenté à titre indicatif et pourra être complété. Un modèle de fiche d'autocontrôle est annexé au présent SOPAQ.

PLAN DE CONTROLE PREVISIONNEL :

***CI** : Contrôle Interne / **CE** : Contrôle Externe - **PA** : Point d'arrêt / **PC** : Point Critique*

Opération / Tâche	Nature du contrôle	Fréquence	CI	CE	Enregistrement associé	Résultats attendus Tolérances éventuelles	PA	PC
Toutes tâches	Fourniture du PAQ, du Plan d'Installation de Chantier et du Plan de signalisation	Avant démarrage	☒	☐	Visa du MOE		☒	☐
	Fourniture des plans d'exécution et notes de calcul	Avant démarrage	☒	☒	Visa du MOE		☒	☐
	Agrément des matériaux et fournitures	Chaque fourniture soumise à agrément	☒	☒	Demande d'agrément ou PAQ fournisseur visé par le MOE	Conformité aux prescriptions du CCTP pour la fourniture / les matériaux concernés (Fourniture des essais, fiches techniques, certificat suivant le cas)	☒	☐
	Acceptation des convenances	Avant démarrage	☐	☐	Accord écrit du MOE	Conformité de l'élément témoin aux prescriptions du CCTP	☒	☐
	Contrôle des fournitures	Chaque livraison et avant mise en œuvre	☒	☐	Signature du BL par le chef de chantier	Variable suivant fourniture (marquage, consistance, absence de défaut)	☐	☐
Implantations	Piquetage	Avant démarrage	☐	☒	Visa du plan de piquetage par le MOE		☒	☐
	Contrôle de l'implantation	Avant réalisation de l'ouvrage	☐	☒	Visa du plan d'implantation	Tolérance d'implantation des piquets +/- 2 mm	☐	☒

Opération / Tâche	Nature du contrôle	Fréquence	CI	CE	Enregistrement associé	Résultats attendus Tolérances éventuelles	PA	PC
Déblais meubles	Implantation des zones de déblais	Selon avancement	☐	☒			☐	☒
	Repérage des réseaux existants	Avant démarrage	☒	☐	DICT		☐	☒
	Portance de la PST	A définir	☐	☒	PV de contrôle du laboratoire externe	EV2 >50 Mpa, K≤ 2	☒	☐
	Nivellement	1 contrôle par profil et entre chaque profil	☐	☒		(± 5cm)	☐	☒
Remblais de masse	Implantation des remblais	Avant démarrage	☐	☒	plan		☐	☒
	Agrément des matériaux de remblais puis contrôle	A définir	☐	☒	PV de contrôle du laboratoire externe Fiche demande d'agrément		☒	☐
	Contrôle de la portance de l'assise des remblais	A définir	☐	☒	PV de contrôle du laboratoire externe	EV2 >20 Mpa K≤ 2	☒	☐
	Contrôle de la portance de la PST	1 essai tous les 2 000 m²	☒	☐	PV de contrôle du laboratoire externe	EV2 >20 Mpa K≤ 2	☒	☐
	Contrôle du nivellement de l'arase	1 par profil et entre chaque profil	☒	☐	Plan	± 5cm	☒	☐
Couche de forme	Implantation des couches de forme	Avant démarrage	☐	☒			☐	☒
	Agrément des matériaux puis contrôle	A définir	☐	☒	PV de contrôle du laboratoire externe Fiche demande d'agrément		☒	☐
	Contrôle de la portance de la CdF	1 essai tous les 2 000 m²	☐	☒	PV de contrôle du laboratoire externe	EV2 >50 Mpa	☒	☐
	Contrôle du nivellement de la couche de forme	1 par profil et entre chaque profil	☐	☒	Plan	± 2cm	☒	☐

VII. PROCEDURE D'EXECUTION DE LA DEMOLITION DE L'OUVRAGE EXISTANT

La démolition de l'ouvrage existant, composé de matériaux amiantifères sera réalisée avec une pelle 20T équipée d'une pince, et d'une pelle 14T équipée d'un Brise Roche Hydraulique (BRH).

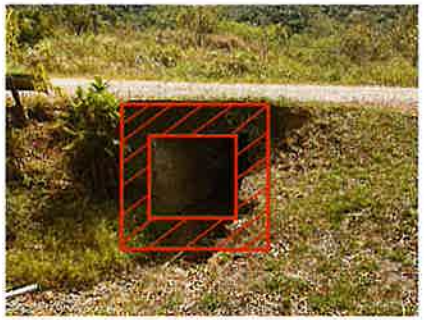

Un brumisateur sera mis en place au niveau de la zone de démolition. Un prélèvement d'air sera réalisé dès le début de la démolition pour s'assurer du bon fonctionnement des mesures mises en place. Une fois l'ouvrage existant démoli. Le matériau est concassé sur place puis trié en séparant les ferrailles des bétons. Les matériaux seront donc séparés et évacués dans des décharges agrées.

ANALYSE DES RISQUES		
Tâche	**Risque associé**	**Mesure de prévention spécifique**
- Démolition au BRH et à la pince hydraulique	- Heurts, écrasements - Projections / éclats de béton - Bruit - Poussières amiantées - Inhalation de poussière - Fuite hydrocarbure ou huile hydraulique	- Pas de personnel au sol - Balisage de la zone et interdiction de l'accès pendant la démolition - Vigilance des opérateurs de pelle sur la stabilité générale - Port des EPI spécifiques : casque anti-bruit - Arrosage lors de la démolition - Brumisation du matériau au sol - Mesures d'air

		- Stopper la démolition par vents forts - Présence de Kit anti-pollution dans tous les engins.
- Déchargement des matériaux	- Renversement	- Vérifier la stabilité et la planéité du sol avant levage de la benne
- Transport par camions routiers	- Collision - Renversement des matériaux lors du transport - Risque routier - Heurts, écrasement	- Respect du code de la route - Respect du plan de circulation - Contrôle de l'état général des camions - Vérification des papiers (Permis, assurance, carte grise et contrôle technique) - Respect des limites de chargement des camions - Vérifier la fermeture des portes
** Les EPI (casque, chaussure de sécurité, lunettes, pantalon, gilet rétro réfléchissants, gants) sont obligatoires et ne sont donc pas répétés dans les mesures de préventions*		

VIII. MOYENS DE MAITRISE OPERATIONNELS

A. LE GUIDAGE GPS :

Nous avons investi dans des systèmes de guidage d'engins de chantier par GPS ou réflecteurs qui nous permettent de réaliser des gains considérables de productivité et de précision lors de la réalisation des travaux par rapport à ceux qui pourraient être obtenus en utilisant des moyens d'implantation classiques.

D'un point de vue sécuritaire, ces équipements nous permettent également

- de limiter les risques liés à l'interface piétons / engins habituellement occasionnés par la présence d'opérateurs topo ou d'opérateurs chantier pour le suivi des côtes
- d'éviter les risques liés aux interventions des géomètres dans des zones difficilement accessibles (descentes d'eau)

Pelle bras long guidée par GPS réalisant une opération de talutage

Niveleuse 140M équipée GPS

Ecran de contrôle du système de guidage

B. LA FORMATION CONTINUE :

La compétence des équipes est une condition sine qua none à l'atteinte de la qualité d'exécution requise. Aussi, notre personnel bénéficie de formations internes sous différentes formes :

- Des ¼ heures qualité mensuels sont déployés sur l'ensemble de nos chantiers
- Des formations internes sont dispensées sur des thématiques comme la conduite d'engins ou le guidage GPS. A ce titre, nous disposons désormais d'un formateur interne qui prépare nos opérateurs d'engins à l'examen du CACES.

L'ensemble de ces formations font l'objet d'un enregistrement au niveau du service RH et d'une évaluation.

C. CONFORMITE DU MATERIEL ET APTITUDE DES CHAUFFEURS :

L'ensemble du matériel utilisé est conforme à la réglementation en vigueur. Les camions ainsi que les véhicules affectés au transport du personnel font l'objet d'un contrôle technique annuel. Les engins et apparaux de levage font l'objet d'un contrôle externe annuel (Visite Générale Périodique et Visite Générale Périodique Levage).
Le personnel est formé et habilité à la conduite des engins (CACES). Il dispose d'une autorisation de conduite signée par le directeur de service.
Chaque engin est approvisionné en fonction des nécessités du chantier, il est réceptionné par le chef de chantier.
Le conducteur est accueilli par le chef de chantier, les consignes spécifiques lui sont communiquées.

Il est prévu d'utiliser le matériel suivant :

Description	Type	Quantité	Observations
Véhicules :			
- Voiture de service	4 x 4	3 à 4	
- Fourgon pour personnel	Peugeot Boxer ou Kia	4 à 5	
- Camion plateau et bras	Renault Kerax	1	Pour petit matériel et livraisons
- Semi-remorque porte char	KER 400 6 x 6	1	Pour transfert d'engins
Engins :			
- Pelles 20 tonnes	HITACHI 330	1	
- Pelle 45 tonnes	HITACHI 470	0	
- Bulldozer	CAT D6	0	
- Bulldozer	CAT D8	0	
- Bulldozer	CAT D9	0	
- Niveleuse	CAT 140 M	0	
- Compacteur pieds de moutons	CAT 825 C	0	
- Compacteur à pneus P1	CAT PF 300 B	0	
- Compacteur V5	BOMAG BW 219	0	
- Compacteur V4	BOMAG BW 216	1	
- Arroseuse		1	
- Camion articulé	VOLVO A30D et HITACHI AH 300D	0	
- Camion 6x4 et 8x4		10 à 12	

Les appareils de mesure affectés aux opérations de contrôle et de suivi font l'objet d'une procédure de contrôle spécifique. Les contrôles effectués sont enregistrés.

Matériels affectés aux opérations de contrôle :

- Niveau optique GAL 132 – BOIF
- Niveau optique AT B4 – TOPCON
- Niveau optique NA 2 – WILD *(service topo)*
- Niveau laser LL 200 – Spectra Précision
- Niveau laser bipente LL 400 – Spectra Précision
- Niveau laser bipente GL 522 - Spectra Précision
- Station TOTAL TCR 1101 – LEICA *(service topo)*
- Station TOTAL SPS 900 – TRIMBLE *(service topo)*

IX. TRAITEMENT DES NON-CONFORMITES

Lorsqu'une opération de contrôle révèle un écart, une fiche de non-conformité (modèle fourni en annexe) est ouverte. Celle-ci permet de formaliser l'analyse des causes de l'écart et d'identifier les actions immédiates qui permettront de le corriger. Ces actions sont systématiquement soumises à l'agrément du maître d'œuvre. Mais au-delà des actions immédiates, la fiche de non-conformité permet d'identifier les actions correctives à mettre en œuvre pour éviter que l'écart ne se reproduise. Notre système prévoit également une vérification de la bonne mise en œuvre de ces actions correctives et une mesure de leur efficacité, nous permettant ainsi de nous inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

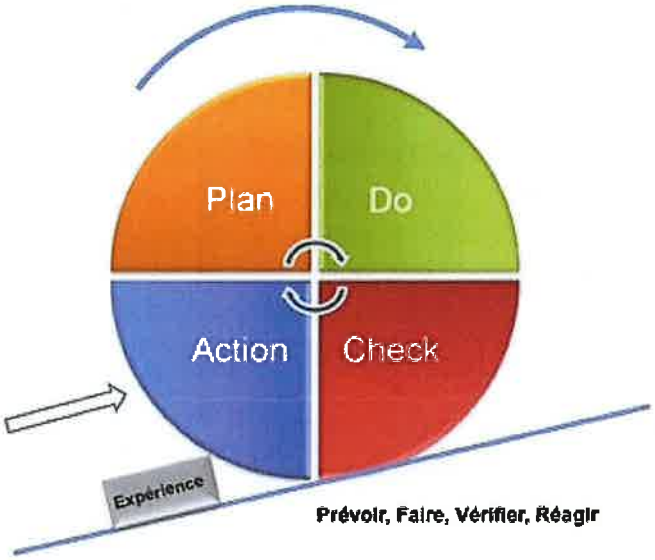

CONCLUSION

Ainsi, des études d'exécution à la réception des travaux, chaque étape de la réalisation du projet est maîtrisée.

La mise en œuvre de l'organisation de la qualité décrite dans la présente note constitue donc une véritable garantie de mener à bien les travaux dans le respect des prescriptions du cahier des charges de l'opération.

NOUMEA, le 18/12/2023

DUMEZ-GTM CALEDONIE
SAS au Capital 497 196 200 XPF
330 894 R.C.S Nouméa
Laurent-Emmanuel DIEU
Président Directeur Général

Laurent Emmanuel DIEU
Président Directeur Général

ANNEXES

Annexe 1 : Certificat ISO 9001

Annexe 2 : Manuel Qualité - Sécurité

Annexe 3 : Engagement de la direction

Annexe 4 : Fiche de non-conformité

Annexe 5 : Formulaire de demande d'agrément

Annexe 6 : Journal de chantier

Annexe 7 : Fiche d'autocontrôle (exemple)

Maître d'ouvrage : PROVINCE NORD

Maître d'œuvre : DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU FONCIER (DAF)

FICHE DE NON CONFORMITE — FORQUAL 01 V.4 Mai-15

N° affaire :	N° de Fiche :
Nom de l'affaire :	

Source :

☐ Réclamation client : ☐ *Réserves (PV chantier / OPR)* ☐ *Courrier*

☐ Dysfonctionnement fournisseur / sous-traitant *Nom :*

☐ Dysfonctionnement interne

Circonstances :

☐ Autocontrôle / action de surveillance ☐ Contrôle du client (extérieur)

☐ Contrôle interne ☐ Audit : ☐ interne ☐ externe

☐ Contrôle externe ☐ Autre – préciser :

Processus concernés :

☐ Travaux : _____ ☐ Matériel

☐ Administratif : _____ ☐ Topographie

☐ Etudes ☐ SMQS

☐ Appro chantiers ☐ Environnement

Constatations (description du problème, documents justificatifs, documents applicables) :

Causes probables :

Emetteur : **Date :** **Visa :** **Transmis à :**

Proposition de traitement (immédiat et/ou correctif) :

- Acceptation en l'état ☐
- Remise en conformité ☐
- Acceptation en l'état par dérogation ☐
- Acceptation avec réparation par dérogation ☐
- Déclassement ☐
- Rebut / Remplacement ☐

Actions immédiates proposées :

1-

2-

Actions correctives proposées :

1 –

2 -

Emetteur : **Date :** **Visa :**

Validé par (chef de service) : **Date :** **Visa :** **Transmis à :**

Evaluation – décision du client (si nécessaire)

Accord sans observations ☐ Accord avec observations ☐ Refus ☐

Commentaires sur la décision :

Nom : **Date :** **Visa :**

FICHE DE NON CONFORMITE — FORQUAL 01 V.4 Mai.-15

Exécution – vérification du traitement – clôture de la FNC

Traitement apporté :

Evaluation du coût du traitement de la non-conformité : XPF

Nom : **Date :** **Visa :**

Vérification de l'efficacité des actions correctives[1]

Echéance à laquelle il convient d'effectuer la vérification :

Action corrective mise en œuvre : ☐ oui ☐ non

Action corrective efficace : ☐ oui ☐ non

Commentaires relatifs à l'efficacité (mode de vérification, constats réalisés) :

Ouverture d'actions complémentaires :

Nom : **Date :** **Visa :**

ANNEXE 1 : FICHE DE NON CONFORMITE

SOPAQ

RECONSTRUCTION OUVRAGE WIDA DI

DUMEZ GTM CALEDONIE

VINCI CONSTRUCTION DOM-TOM

ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE DEMANDE D'AGREMENT

DEMANDE D'AGREMENT

FOR TVX 01
V.1
Sept-12

DESIGNATION	**N° affaire :**	N° chrono DA :
	Nom de l'affaire :	
	Désignation commerciale du produit / de la fourniture :	
	Fournisseur :	
	Provenance :	
	Destination du produit :	
CARACTERISTIQUES	**Précisions techniques :** **Documents joints :** - Fiche technique support ☐ - Cahier technique ☐ - Note hygiène et sécurité / FDS ☐ **Nom :** **Date :** **Visa :** **Transmis à :**	
MAITRE D'OEUVRE	**Evaluation – Décision du maître d'œuvre :** Accord sans observations ☐ Accord avec observations ☐ Refus ☐ Commentaires sur la décision : **Nom :** **Date :** **Visa :**	

ANNEXE 3 : JOURNAL DE CHANTIER :

JOURNAL DE CHANTIER

DOCTVX15
V2
Août-15

Journal de Chantier :	Date :

CONDITIONS CLIMATIQUES :			
Ensoleillé	☐	Pluie	☐
Nuageux	☐	Averses	☐
Vent	☐	Présence d'eau	☐
Déclaration intempéries	☐ oui	☐ non	

ACCUEIL SECURITE NOUVEAUX ARRIVANTS
Noms :

HORAIRES DE CHANTIER	
6h30 - 11h30 / 12h30 - 16h30	☐
6h30 - 11h30 / 12h30 - 14h30	☐
Autre :	☐

EFFECTIFS :			
Encadrement :		S / Traitant :	
Cond engin :		Intérimaire :	
Ouvrier :		Topo :	

N°	Travaux réalisés	Quantité	Localisation / Observations

N°	Matériel	Chauffeur	Durée	Quantité	Observations

TRAVAUX SOUS-TRAITES			
Société	Nb salariés	Prestation réalisée	Quantité

N°	Contrôles / Modifications	C / NC	Origine / Visa		
			MOE	Interne	Externe

OBSERVATIONS / INCIDENTS / ARRETS DE CHANTIER / VISITES EXTERIEURES	
	Visa MOE : Visa DMZ :

ANNEXE 4 : FICHE D'AUTOCONTROLE (EXEMPLE)

DUMEZ GTM CALEDONIE

FICHE D'AUTOCONTROLE

DES TOUPIES

REFERENCES DU CONTROLE		
CHANTIER :		
TACHE :	**Bétonnage à la toupie**	DATE :

	Date	**Numéro BL**	**Types de béton**	**Ouvrage**	**m³**	**Résultat slump**	**Nombre éprouvette**	**Résultat à 7j**	**Résultat à 28j**	**C / NC[1]**
1										C / NC
2										C / NC
3										C / NC
4										C / NC
5										C / NC
6										C / NC
7										C / NC
8										C / NC
9										C / NC
10										C / NC

Contrôle interne	**Contrôle externe**	**Contrôle Maître d'œuvre**
Nom :	Nom :	Nom :
Date :	Date :	Date :
Visa :	Visa :	Visa :
Observations :	Observations :	Observations :

CONFORME :	**OUI** ☐	**NON** ☐
Si NON	*Ouverture de la Fiche de Non-conformité (FOR QUAL 0 1) n° :*	

[1] *C : Conforme / NC : Non Conforme – Entourez la bonne réponse*